

Cérémonie des vœux

Mardi 16 janvier 2018, 18h30 à l'Espace Albert-Raphaël

Allocution de Monsieur Roland Bruno, maire de Ramatuelle

Mesdames,

Messieurs,

Mes chers collègues,

Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation et à celle du Conseil municipal. C'est toujours avec autant de plaisir que nous souscrivons à cette tradition républicaine.

Merci Patricia, merci pour tes vœux chaleureux.

C'est une occasion dans l'année où notre communauté villageoise peut se retrouver, où nous pouvons tous prendre des nouvelles les uns des autres, en personne et de vive voix.

Et pour moi, c'est l'occasion de vous parler directement, de vous présenter, à échelle humaine, un bilan de l'année écoulée et de vous faire part des projets de notre commune.

Chaque année je rappelle le rôle essentiel de ce maillon fort et fondateur de la chaîne démocratique que constitue la commune. Je rappelle également combien la rigueur, l'implication, la disponibilité des élus au sein d'un conseil municipal soudé et solidaire sont essentielles au bon fonctionnement de cette institution.

Et c'est le cas depuis très longtemps.

Merci à vous tous mes chers collègues, de votre soutien, de votre fidélité et de votre engagement au service des citoyens.

En juin dernier, Patrice de Colmont a intégré le conseil municipal. Je n'ai pas besoin de vous le présenter... Je suis heureux qu'il ait accepté de nous rejoindre.

Il s'agit pour nous, élus, de faire coïncider une politique à vos attentes dans un contexte économique toujours plus ardu.

Notre responsabilité est d'être aussi à l'écoute du monde. Prendre en compte le dérèglement climatique, la mer qui monte, les tempêtes plus puissantes, la sécheresse qui s'aggrave, les pluies violentes... tout doit interpeler notre vigilance.

C'est dans cet esprit que Michel Courtin a participé pendant 35 ans à la vie communale.

Comme vient de le rappeler Patricia, Michel s'en est allé au mois de mai dernier. Son épouse Solange l'a rejoint en novembre et j'ai une pensée particulière pour leurs enfants ce soir.

Au cours de six mandats successifs, son intelligence a contribué activement à la transformation de la commune.

Au mois d'octobre, en présence de ses amis José Bové et Serge Astezan, Cépoun de Saint-Tropez et de très nombreux ramatuellois, nous avons dénommé « Espace enfance-jeunesse Michel-Courtin » le site de Bonne terrasse, dédié aux enfants, qui regroupe les bâtiments du centre de loisirs et de la crèche municipale dont il avait conduit les travaux dans une démarche d'avant-garde.

Le dernier projet d'intérêt général que je lui avais confié est celui de la maison de santé. Il se concrétisera bientôt, porté par Richard Tydgat.

La triste disparition de Michel et Solange s'est malheureusement accompagnée de nombreuses autres. En 2017, 31 Ramatuellois nous ont quittés. C'est une année néfaste.

Je voudrais également, saluer la mémoire de deux grands artistes de ma génération ; mais qui ont, je crois, touché le cœur de beaucoup d'entre nous, quel que soit notre âge : Johnny Hallyday et France Gall. Tous deux ont aimé passionnément Ramatuelle.

Pour la petite histoire Johnny Hallyday (Jean-Philippe Smet) m'avait écrit le 8 juillet 2005, pour confirmer sa volonté d'établir sa sépulture dans notre cimetière... Et je lui avais répondu favorablement. C'était il y a 12 ans. Je vous laisse imaginer la fréquentation qu'aurait connue notre petit cimetière s'il n'avait pas changé d'avis !

France Gall, elle, a vécu des jours heureux au domaine de la Capilla avant les décès de son mari Michel Berger puis de sa fille Pauline. C'était une femme simple, discrète et accessible, malgré sa notoriété et son grand talent. Elle était venue assister à cette cérémonie des vœux, il y a quelques années et elle m'avait fait l'amitié de soutenir la liste que j'ai conduite aux dernières élections municipales.

Pour terminer cette partie sur une note d'espoir, sachez que notre doyenne, madame Monique Braconnier, fêtera ses 107 ans le 5 mars.

Enfin, je tiens à remercier les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présentes à nos côtés ce soir.

Faisons donc le point de ce qui s'est passé en 2017.

J'ai le plaisir de commencer par une bonne nouvelle pour la commune et pour ses entreprises. En effet, nous venons tout juste de recevoir le courrier de la préfecture qui classe Ramatuelle en « Station de tourisme ». Ce classement est le plus élevé qui puisse être obtenu. C'est l'acte par lequel l'Etat reconnaît les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique et des prestations de haut niveau.

Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

Je veux féliciter l'ensemble des services municipaux, particulièrement mobilisés pour permettre l'aboutissement de la demande ainsi que l'équipe de l'Office du Tourisme et de la culture qui a obtenu, en février dernier, son classement en catégorie 1, condition préalable au classement en « station de tourisme » de la commune.

Le succès de ces différentes démarches ne peut qu'encourager Ramatuelle à poursuivre ses efforts de recherche d'excellence et d'innovation dans le domaine du tourisme, notamment à l'occasion de la procédure de délégation du service public balnéaire sur la plage de Pampelonne.

Nous savons combien la beauté de nos paysages est un attrait touristique puissant. L'été 2017 aura malheureusement été marqué par la sécheresse, des jours de mistral et leur corollaire : le feu de forêt sur notre commune, qui n'avait plus eu besoin de faire appel aux canadiens depuis dix ans.

Le 7 juin, un incendie s'est déclaré au quartier de la Quessine et a parcouru 10 hectares. Les 24 et 25 juillet, un nouvel incendie est venu bouleverser la saison estivale après avoir démarré sur la commune de la Croix-Valmer, à Gigaro, il a ravagé 550 hectares.

Il a traversé la Bastide Blanche, la Tourraque, jusqu'à l'Escalet, quartier déjà éprouvé en 2006 et 2007.

75 hectares de la zone la plus protégée, la plus naturelle, la plus emblématique de notre commune ont été touchés.

Je tiens à remercier à nouveau les sapeurs-pompiers, dont cinq ont été blessés lors de cette intervention, le Comité Communal Feux de Forêts de Ramatuelle piloté par Noël Arizzi, qui a été une nouvelle fois à la hauteur et a été félicité par l'ensemble des intervenants pour leur efficacité. La gendarmerie et notre police municipale très engagés cette nuit-là.

Nous avons été confrontés pour la première fois à l'évacuation d'un quartier, celui de l'Escalet.

Merci à l'association de la protection civile qui est venue nous prêter main forte et transformer l'espace Albert-Raphaël en centre d'accueil pour héberger et reconforter des centaines de personnes pour la nuit.

Nous avons expérimenté le Plan communal de sauvegarde, Patricia Amiel, Georges Franco, Odile Truc et l'équipe du CCAS et de nombreux bénévoles ont assuré l'accueil et la logistique.

Je tiens à remercier à nouveau mes collègues maires des communes voisines pour leur soutien sans faille à cette occasion.

Après l'incendie, les témoignages de soutien ont été très nombreux et se sont concrétisés par une forte mobilisation du public au profit du Conservatoire du littoral, du Conservatoire des Espaces Naturel, des pompiers et du domaine La Tourraque. Je remercie les mécènes pour leur générosité. Le Parc National de Port-Cros, dont notre commune est membres, étudie de son côté les modalités d'accompagnement en faveur des acteurs, publics comme privés, qui font la beauté du site.

Nous le savons, la faune et la flore des zones touchées mettront des années à se remettre de cette catastrophe. Nous, citoyens et collectivités publiques - les agents des services techniques municipaux, ceux du Conservatoire des Espaces naturels ou de l'Office national des Forêts - mettrons tout en œuvre pour accompagner notre paysage sur la voie de la renaissance.

C'est dans ces moment-là aussi que l'on mesure tout l'intérêt des obligations légales de débroussaillage aux abords des bâtiments dans le périmètre sensible. Le feu s'est arrêté à quelques mètres du lotissement de l'Escalet.

Sous la houlette de Georges Franco, adjoint délégué à la forêt et à la sécurité, la commune s'emploie à vérifier que ces obligations de débroussaillage sont respectées. Nous venons d'envoyer un courrier à chacun des 450 propriétaires concernés ainsi qu'aux lotissements pour rappeler ces obligations.

Pour sa part, la commune assure la protection du village et de ses quartiers.

La sécurité est un paramètre très important pour une destination touristique.

Le renouvellement de la convention communale de coordination entre la gendarmerie nationale et la police municipale a été signé en octobre par le sous-préfet, le procureur de la République et moi-même.

Cette année la loi sur la « sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme » a repris les dispositions rattachées à l'état d'urgence.

La plage de Pampelonne et le théâtre de verdure ont été diagnostiqués par la préfecture comme des sites sensibles

La présence des CRS armés a été maintenue sur les plages cet été et la commune a mis en place boulevard Patch, à côté des locaux saisonniers de la Police municipale, un poste avancé pour accueillir les gendarmes.

Lors des événements et des festivals nous avons mis en place des barrages anti voiture-bélier sous forme de chicanes en béton.

J'aimerais, en parlant de sécurité, m'adresser à l'irresponsable qui taggue régulièrement le radar de la Rouillère. Ce radar a été installé à ma demande parce que dans ce virage, les vitesses excessives ont tué plusieurs Ramatuellois. Depuis qu'il est en place, il n'y a plus aucun accident. Ce radar sauve des vies et je trouve criminel ce geste qui consiste à régulièrement le taguer. En 2017, il a été vandalisé sept fois. Est-ce que le tagueur préférerait remplacer le radar par de nouveaux bouquets de fleurs à cet endroit ?

S'agissant de la sécurité, enfin, en 2017, l'installation de caméras de vidéo-protection place de l'Ormeau et avenue Georges Clemenceau pour le village, dans le rond-point des Forces-alliés (quartier le colombier) et sur le parking du Canadel à l'Escalet est venue compléter, le dispositif qui compte aujourd'hui 10 caméras.

Ces caméras ont déjà démontré leur utilité, notamment auprès de la gendarmerie pour des enquêtes. Nous avons, en outre, constaté une baisse des actes délictuels depuis la mise en place de ce dispositif dissuasif, et moins d'effractions dans les véhicules.

Parlons à présent des travaux : la progression de la réhabilitation de la route de Bonne-Terrasse est conforme au programme que nous nous sommes fixé et très appréciée par les vacanciers et les camping-caristes. Cette année nous prévoyons de finaliser la route de Bonne Terrasse jusqu'au village des pêcheurs.

Une première partie du chemin des Moulins a également été réhabilitée, nous prévoyons de le terminer et les agents des services techniques, ont continué à travailler à la réfection du sentier du littoral.

Quant à l'agenda d'accessibilité appliqué à la commune - et qui concerne une vingtaine de bâtiments communaux - les travaux s'étaleront sur plusieurs années.

Nous étudierons l'accessibilité de l'église et la réfection de son parvis ainsi que l'accessibilité du bâtiment de l'Office de tourisme place de l'Ormeau.

A ce propos, en 2017, afin de répondre aux exigences du classement en Catégorie I de l'Office, nous avons réhabilité le premier étage au-dessus de la salle d'exposition du Garage, qui accueille aujourd'hui le service culture.

Cette année, le chemin du Moulin Roux qui relie le village à l'éco-hameau des Combes Jauffret sera réhabilité et, côté nouvelles technologies : une borne de recharge pour voitures électriques, motos et vélos, sera installée juste derrière le parking du Mémorial de l'ASSDN.

Le chantier de la première tranche de montée en débit du réseau internet vient d'être entamé pour la zone Bonne Terrasse - Escalet.

Je l'ai dit tout à l'heure, l'un des chantiers phares sera celui de la Maison de santé. Cette réalisation vise à assurer la pérennité des services de proximité au village.

Je rappelle que le programme comprend une pharmacie et des cabinets de soins médicaux pour médecins, kinésithérapeutes, infirmières ainsi que de nouvelles places de stationnement. Le tout verra le jour à proximité immédiate de l'hôtel de ville.

Sous l'égide de la mairie, un groupe de professionnels se réunit régulièrement pour élaborer un « projet de santé », document requis pour définir l'organisation groupée future, mutualiser les pratiques et obtenir des subventions conséquentes indispensables à la réalisation du projet.

La commune a sollicité à l'Agence Régionale de Santé, la Région, les facultés de médecine du département et la presse spécialisée pour rechercher deux nouveaux médecins.

Les travaux débuteront courant 2018. Le boulevard du 8 mai 1945 sera peu perturbé et la livraison du bâtiment est prévue courant 2019.

J'en profite ici pour remercier Richard Tydgat, adjoint délégué aux travaux et Gilles Girodet le directeur des services techniques et ses équipes toutes remarquables par leur réactivité, leur sérieux et leur efficacité.

Je veux vous présenter également Christian-Jacques Gaël, notre nouveau Directeur Général des Services. Il nous a rejoint voilà bientôt un an, en remplacement de Patrick Mothe, parti à la retraite.

Je voudrais aborder maintenant quatre dossiers importants.

Tout d'abord, les logements : Patricia, ma première adjointe, a évoqué comment les logements de l'éco-hameau des Combes-Jauffret avaient été attribués sous le contrôle minutieux de la commission extra-municipale constituée à cet effet.

49 familles ont commencé de s'y installer en décembre dernier. 54 autres vont arriver d'ici la fin février. Ces nouvelles familles et leurs enfants contribueront à inverser la courbe démographique du village qui est en chute actuellement.

Cet éco-hameau, que nous inaugurerons au printemps, a obtenu la qualification, au stade conception de « Bâtiments durables méditerranéens » échelon Or. Il a été pensé pour tisser des liens, favoriser les relations. D'abord entre le quartier et la nature alentour, dans laquelle cet ensemble s'intègre avec discrétion. Puis, à l'intérieur du quartier où le piéton est roi car les voitures sont sous les immeubles.

En fin d'année, le terrain des futurs jardins partagés, sera disponible !

Et pendant ce temps, l'association « Vivre dans la presqu'île de St-Tropez » s'agite encore et toujours dans l'espoir délétère de faire annuler le permis de construire devant la cour d'appel de Marseille. Je crois que cela ne mérite même pas de commentaire.

La concession des plages, ensuite : la plage de Pampelonne est emblématique de ces enjeux auxquels la commune doit faire face.

2017 a été une année décisive pour la mise en place de la concession de plage.

Après des négociations ardues avec les services de l'Etat pour que soient maintenues la possibilité de boutiques et de services de restauration de qualité, le préfet a enfin confié la concession de plage à la commune et signé, le 7 avril 2017, l'arrêté préfectoral qui a permis le lancement de la procédure de mise en concurrence pour la délégation de service public 2019-2030.

Cette année sera consacrée à la procédure d'attribution des lots et à la sélection de futurs exploitants pour les douze ans à venir, à partir du 1^{er} janvier 2019 et à la préparation de la plage pour accueillir les nouveaux établissements.

Les plis ont été reçus jusqu'au 30 novembre dernier. Tous les candidats sont aptes à postuler. Leurs offres seront étudiées durant les prochaines semaines.

Sur avis de la commission prévue par la loi, des négociations pourront être engagées jusqu'à la mise au point des contrats définitifs qui seront soumis à l'approbation du préfet, puis du conseil municipal avant l'été.

Le contenu précis de la procédure de mise en concurrence est strictement confidentiel comme le prévoit la loi et ce, jusqu'à la fin.

En dépit de la curiosité compréhensible que peut susciter ce dossier, il me semble utile d'observer qu'une rupture de ces règles de confidentialité nuirait aux principaux intéressés : les candidats.

La procédure sera rendue publique lorsque les attributions auront eu lieu. Ainsi la transparence sera totale.

C'est à l'automne 2018 que les premiers travaux commenceront pour que la commune et les plagistes soient prêts à accueillir les vacanciers de l'été 2019, dans des bâtiments neufs intégrés à un environnement réhabilité.

Ces travaux de l'année 2018 porteront sur la déconstruction de 22 bâtiments d'exploitation, qui interviendra après les voiles de Saint-Tropez. La construction des nouveaux bâtiments débutera en 2019.

En parallèle, nous avons lancé, la consultation habituelle pour l'attribution des contrats la prochaine saison.

Aujourd'hui, il est facile de constater que la plage de Pampelonne est un enjeu tout autant économique qu'environnemental. Mais à l'heure de la mise en place du Schéma d'aménagement, il faut se rappeler qu'étape par étape, les municipalités successives de Ramatuelle ont œuvré pendant plus de quarante ans pour réussir à y développer, maintenir et sauver cette économie durable dont nous avons tous besoin.

Cette année, la commune prévoit également de sélectionner le concessionnaire qui aura la charge d'organiser dans la baie de Pampelonne des mouillages respectueux de l'herbier de posidonie pour pouvoir continuer d'y accueillir les plus belles unités de plaisance du monde. La Zone de Mouillage d'Equipements Légers est conçue avec le soutien technique de l'Observatoire Marin de la communauté de communes. C'est une des actions validées par le document d'objectif du site Natura 2 000.

En ce qui concerne le Plan Local d'Urbanisme, enfin, la concertation pour sa révision s'est poursuivie, avec une contribution très intéressante des architectes du canton, que je tiens à remercier. L'ensemble des remarques recueillies depuis 2015 a permis d'aboutir, en fin d'année, à un projet équilibré, qui répond aux besoins de l'économie locale.

Le projet préserve la qualité de nos paysages, un patrimoine auquel tous les Ramatuellois sont très attachés et qui fait le succès de Ramatuelle.

Enfin, la révision prend en compte des enjeux nouveaux qui s'imposent au XXIème siècle, tels le changement climatique ou la menace sur la biodiversité.

Sur la base de cette concertation, le projet sera arrêté fin janvier et adressé au préfet qui aura trois mois pour consulter les différents services et l'enquête publique aura lieu au printemps. Il en est de même pour le Règlement Local de Publicité.

Plusieurs graves infractions ont hélas été relevées en 2017. Les dégâts au paysage ont parfois été parfaitement scandaleux. Cela a été le cas sur la colline de l'Oumède où les procédures vont aboutir à une restauration du paysage par les fautifs. Les travaux ont déjà commencé.

C'est Patrick Rinaudo, adjoint en charge de l'urbanisme qui suit ces dossiers avec beaucoup de sérieux et de vigilance.

La révision du plan local d'urbanisme est bien sûr au cœur de la politique de la commune pour ses habitants et pour leur territoire de vie. Elle s'inscrit néanmoins dans le cadre des orientations définies par le schéma de cohérence territoriale pour l'ensemble du canton avec lequel Ramatuelle est liée par des relations étroites, de solidarité et de complémentarité, des relations que nous vivons tous au quotidien à titre personnel !

Votre présence ce soir en grand nombre, mes chers collègues représentant les communes voisines, en est un beau témoignage !

C'est pour moi l'occasion d'évoquer l'intercommunalité.

J'ai souvent tenu à le rappeler, les municipalités de Ramatuelle ont pratiqué l'intercommunalité avec enthousiasme et de façon constante depuis 1953, date à laquelle nous avons adhéré au syndicat intercommunal de distribution d'eau de la Corniche des Maures créé en 1930 par les communes et hameaux de Cavalaire, la Croix-Valmer, Gassin, du Rayol et du Canadel.

Depuis, nous n'avons jamais changé d'avis. Notre enthousiasme est intact. Nous sommes en faveur d'une intercommunalité pragmatique, efficace, au service des communes.

Il va de soi que des communes isolées ne pouvaient subvenir seules à leurs besoins en eau sur notre littoral, où la plus forte affluence coïncide avec la sécheresse estivale.

Il en est ainsi de l'Observatoire marin qui s'occupe du littoral et il en est de même pour le Conservatoire de musique, dont l'intégration à la Communauté de communes permet aujourd'hui à tous les habitants du canton d'accéder au même niveau de culture musicale ou chorégraphique.

Ce sera certainement le cas pour le magnifique projet de Marathon, porté et organisé par la Communauté de communes en mars et qui nous tient déjà tous en haleine ! Marathon initié par Philippe Léonelli, maire de Cavalaire et dont nous attendons de nombreuses retombées économiques.

Pour ce grand événement nous avons besoin de bénévoles ! Faites-vous connaître auprès de mon adjointe Danielle Mitelmann, en charge du dossier sur Ramatuelle.

Mais en matière de retombées économiques, il est un autre dossier autrement plus lourd. S'il est un sujet qui justifie la mobilisation de l'intercommunalité, comme cela fut le cas hier pour construire le barrage de la Verne ou le lycée du Golfe, c'est aujourd'hui la maîtrise des enjeux industriels sur le terrain de Naval Group à Gassin.

Je voudrais souligner deux points qui me paraissent fondamentaux :

Notre communauté de communes doit rester au service de nos communes, je l'ai dit, et c'est ce que prévoient ses statuts lorsqu'ils fondent son action sur le principe de subsidiarité.

D'autre part, notre Communauté de communes, encore adolescente, doit se garder des risques d'une crise de croissance. Que ce soit sur le plan technique ou sur le plan financier, elle doit être solide et se donner les moyens en personnel qualifié en se concentrant sur ces compétences héritées de syndicats intercommunaux efficaces.

Nos communes ont tout intérêt à ce que la Communauté de communes réussisse parfaitement ses missions car elle constitue pour nous le seul rempart contre d'autres ambitions territoriales plus larges qui, un jour, pourraient se manifester et tenter de nous absorber.

C'est pour ces raisons que la décision annoncée par le Premier ministre de maintenir la compétence assainissement parmi les compétences optionnelles et non obligatoires d'une communauté de communes me paraît relever du bon sens.

Cette décision nous permettra de ne pas transférer dans la précipitation une compétence qui est aujourd'hui parfaitement maîtrisée par les communes à l'échelle de leurs territoires, alors qu'un transfert à quelques mois de celui de l'eau potable aurait été des plus difficiles à assurer dans des conditions satisfaisantes. Or l'assainissement est bien l'une des compétences les plus délicates pour des stations balnéaires.

De tout cela, je sais que notre président est bien conscient, et je le remercie pour son écoute ; ainsi que tous mes collègues représentants les autres communes du canton.

Cette écoute est d'autant plus précieuse que, si l'économie de Ramatuelle pèse d'un certain poids, voire d'un poids certain sur notre territoire, la représentation des Ramatuellois a été réduite par la loi dans la communauté de communes, à une seule voix sur 41, ce qui est clairement injuste.

Précédemment, Patricia, parlait de bien vivre ensemble à Ramatuelle. L'un des fondements de la politique municipale est en effet le soin apporté au renforcement des liens entre les Ramatuellois. Le monde associatif en est l'indispensable ferment. C'est la raison qui fait que, cette année encore, nous avons souhaité maintenir le niveau des subventions qui permettent aux nombreux bénévoles de se mobiliser autour d'intérêts et de passions communes. Sans l'engagement des bénévoles, l'éventail des loisirs proposés aux Ramatuellois ne pourrait pas être aussi large.

Au-delà des loisirs, il y a aussi les occasions de se cultiver, de se mettre à la recherche du monde, d'appriivoiser d'autres façons de penser la vie comme nous y invite, par exemple les associations Musiques en liberté présidée par Alice Monnier, ou encore Le Crayon, présidée par Alexandre Faure, association qui est née après le drame de Charlie Hebdo il y a trois ans, et qui nous rappelle que la liberté d'expression doit s'exercer sous toutes ses formes pour nourrir la démocratie.

Cette année, Conchita Coussanes, présidente du *Foyer Rural* qui rassemble 18 sections d'activités sportives, culturelles et artistiques et près d'un millier d'adhérents a été distinguée en tant que « Femme bénévole en milieu rural » et récompensée par la médaille « de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif » pour son parcours exceptionnel. Félicitations Conchita.

Depuis quelques mois, le *Cercle du littoral* est présidé par Claude Clerici, mère de famille, engagée pour le maintien des traditions provençales au village. Son projet est de réintroduire au calendrier des événements conviviaux et rassembleurs comme « Lou gros soupa », qu'elle a organisé à Noël après la cérémonie du Cacho Fio sur la place de l'Ormeau.

Mireille Roche Raphaël a été élue en remplacement de Simone Arizzi à la présidence du Comité de jumelage Ramatuelle-Samatan qui a fêté au mois de mai ses 20 ans d'amitié réciproque. Mireille est également présidente de l'association **Lou Cantoun Provencau** dont le mestre André Teyssier, professeur de langue provençale, nous a quittés très récemment. C'est **Frédéric Comba** qui enseignera désormais la langue provençale.

2017 a vu la naissance d'un groupe de théâtre pour adultes créé sous la direction de **Flore Hofmann**, enseignante et metteure en scène, dans le cadre de l'association « La Robe à l'envers ». La troupe rassemble un groupe de villageoises et de villageois qui nous a donné un prometteur avant-goût de ses talents. Le projet de la troupe est de jouer chez les particuliers.

Il va sans dire que nous renouvelons également notre engagement auprès d'associations culturelles de renommée telles que le Festival de théâtre et de variétés ou le Festival de musique classique, présidés par Jacqueline Franjou ou le Festival de Jazz orchestré par Denis Antoine.

Et, pour clore ce chapitre, nous soutenons les prestigieux événements internationaux que sont Art Pampelonne, qui a vu le jour en juin 2017 et le jumping Athina Onassis Horse Show qui se déroulent sur l'arrière-plage de Pampelonne.

Et enfin, je félicite l'Office de tourisme, présidé par Danielle Mitelmann et dirigé par Nadine Salvatico, qui assure avec efficacité la promotion des événements mis en place par les associations et qui organise également toute l'année une variété de rendez-vous et d'animations pour les visiteurs aussi bien que les Ramatuellois.

Sous les hospices de ce bel ensemble d'énergie positive c'est tout naturellement que j'en arrive à vous présenter les meilleurs de mes vœux :

A tous ceux qui assurent notre sécurité avec dévouement, abnégation et courage :

- les forces de sécurité : la gendarmerie Nationale et la Gendarmerie de l'air notamment pour leur présence cet été.
- l'armée, à travers l'Escadrille des Sous-Marins Nucléaires d'attaque avec laquelle nous avons une promesse solennelle d'amitié qui nous fait l'honneur de sa présence fidèle aux cérémonies commémoratives importantes.
- notre Police municipale, très sollicitée au service de la tranquillité, de la sécurité publique notamment lors des manifestations et des événements culturels. Elle est présente sur les plages l'été et pour la protection de notre environnement contre les auteurs de délits en matière d'urbanisme. Et pour cela, je remercie Thierry Collon et toute son équipe qui s'est particulièrement distinguée lors des incendies cet été.

- Aux sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saint Tropez-Gassin, merci au lieutenants Jean-Pierre Bianchi et Bernard Roussel, une pensée pour David Carpentras, que nous espérons retrouver en charge du poste de secours de l'Escalet l'été prochain.

Aux membres du Comité communal des Feux de Forêt.

Aux agents du Conservatoire des Espaces Naturels de Provence qui ont été mis à rude épreuve cet été et qui ne baissent pas les bras face à l'immense mission de réhabilitation de notre littoral...

A l'équipe de la Société Nationale de Sauvetage en Mer qui intervient régulièrement le long de notre littoral, Les président est dans l'attente de nouveaux bénévoles, embarqués ou non embarqués.

Aux fonctionnaires de l'Etat, de la Région et du Département avec lesquels nous coopérons tout au long de l'année. Je tiens à les remercier pour leur présence à nos côtés.

Aux agents de la Communauté de commune et particulièrement aux agents de l'Observatoire marin dont j'assume la vice-présidence, qui ont fait un travail remarquable lors de l'incendie du Yacht Leomar en baie de Pampelonne.

A l'ensemble du personnel communal, du CCAS et de l'office du Tourisme.

A l'ensemble des associations ramatuelloises que je n'ai pas mentionnées plus tôt, à leurs présidents, bureaux et bénévoles, dans tous les domaines : culturel, sportif et patriotique ;

Au football club de Ramatuelle qui porte haut nos couleurs au niveau départemental et à son Président Marcel Chassaigne.

Aux membres de l'association des Donneurs de sang bénévoles de Ramatuelle, Gassin, Saint-Tropez.

Aux membres de la Société de chasse et à son président David Bonnet. Cette année encore la convention entre la commune, les chasseurs et les agriculteurs a permis un agrainage en forêt très efficace pour tenir les sangliers à l'écart des vignobles.

A Virginie Bonnifay et Nadine Carbonel, les deux bénévoles de l'association « Les chats libres de Ramatuelle » qui font un travail fantastique de contrôle des naissances des chats errants depuis 9 ans.

Au directeur de l'école, Jonathan Lerda et aux enseignants du Groupe scolaire Gérard Philippe.

Au monde économique et à nos entreprises et en particulier aux membres de la cave coopérative « Les vignobles de Ramatuelle » dans leur nouvelle installation très réussie et qui ont mis à disposition leurs locaux pour installer une salle d'infirmier lors des incendies.

Aux journalistes qui suivent l'actualité de la commune et notamment ceux de l'agence Var-Matin de Saint-Tropez.

A nos amis Samatanais et enfin à tous ceux que je n'ai pas le temps de citer ici, qui œuvrent par leur engagement de tous les jours.

Je vous présente, chères Ramatuelloises, chers Ramatuellois, mes chers concitoyens, des vœux plein d'espoir et je vous souhaite à toutes et tous, pour cette année 2018, une excellente santé ainsi que beaucoup de bonheur et de réussite.

Je formule le souhait que nous puissions longtemps vivre, tous ensemble, sur le territoire de notre belle commune, dans cet esprit de fraternité qui la caractérise.

Vive Ramatuelle ! Longo mai !